

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 1 DÉCEMBRE 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
12/5/38
DOSSIER N°6038**

**PROGRAMMATIONS 2023 DES AIDES À L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF - QUATRIEME TRANCHE**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Delphine CHARTRAIN à Jérémie SAUTY
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLLOUX à Marie-France GALBRUN
Mary-Line GEOFFRE à Renée NICOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Patrice MORANCAIS
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT
Armelle MARTIN à Eric BODEAU
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : PROGRAMMATIONS 2023 DES AIDES À L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF - QUATRIEME TRANCHE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
Vu la délibération du Conseil Départemental n° CD2023-06/4/32 du 23 juin 2023 approuvant la révision du*

règlement d'aides départementales Assainissement collectif et Tarification de l'assainissement,
 VU le budget de l'exercice,
 VU le rapport CP2023-12/5/38 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
 VU l'avis de la Commission CP - Ressources humaines et Développement durable,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'adopter la programmation des aides à l'assainissement collectif pour 2023 - 4ème tranche, dont le montant total s'élève à **49 777,75 €** conformément au tableau ci-après ;

PROGRAMMATION DÉCEMBRE 2023 -Assainissement collectif

Maître d'ouvrage	Localisation	Nature des Travaux	Montant des Travaux H.T.	CD23			
				Taux proposé	Montant proposé	Décision	
COM COM MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE	Com Com	Etude globale du service assainissement collectif	32 300,00	25%	8 075,00 €	Ne prennent pas part au vote : Mme V. SIMONET, M. P. MORANCAIS, Elus Membres CC Marche et Combraille en Aquitaine Adopté : 28 pour 0 contre 0 abstention(s)	
COM COM MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE	Com Com	Travaux d'assainissement sous la cour du collège d'Auzances	240 612,00	10%	24 061,20 €	Ne prennent pas part au vote : Mme V. SIMONET, M. P. MORANCAIS, Elus Membres CC Marche et Combraille en Aquitaine Adopté : 28 pour 0 contre 0 abstention(s)	
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND GUÉRET	St Sulpice le Guéretois et St Yrieix les bois	Réfection de 3 postes de refoulement avec télégestion	176 415,50	10%	17 641,55 €	Ne prennent pas part au vote : M. E. BODEAU, Mme A. MARTIN, (ayant donné pouvoir à M. E. BODEAU), Mme ML. GEOFFRE (ayant donné pouvoir à Mme R. NICOUX), M. P. BAYOL (ayant donné pouvoir à M. JL. LEGER), Elus Membres C Agglo du Grand Guéret Adopté : 26 pour 0 contre 0 abstention(s)	
					Total	49 777,75 €	

- d'accorder les subventions correspondantes ;

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées respectivement sur le budget départemental, Chapitre 204 – Article 2041482 Opération 0012 - Fonction 733 (assainissement collectif).

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET